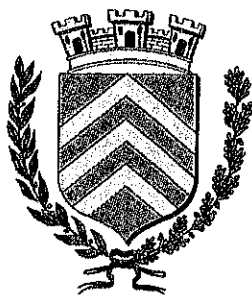


VILLETTE D'ANTHON



Identification de l'organisme qui passe le marché

Mairie de Villette d'Anthon
14 rue des Tilleuls
38280 VILLETTE D'ANTHON

Procédure de passation

Marché à Procédure Adaptée (MAPA)

Objet du marché

« Fourniture d'électricité pour bâtiments communaux »

Date limite de réception des offres

Le 5 décembre 2018 à 16h00

Retrait du dossier

Le dossier est disponible à l'adresse suivante :
www.sudest-marchespublics.com

Remise des offres

Monsieur Le Maire
Mairie de Villette d'Anthon
14 rue des Tilleuls
38280 VILLETTE D'ANTHON

La proposition devra être retournée sous enveloppe cachetée et comporter la mention
« Fourniture d'électricité pour bâtiments communaux »
OU

Sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante :
www.sudest-marchespublics.com

Date du présent avis

15 Novembre 2018